# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2021

### RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Retiré

## **AMENDEMENT**

N º 383

présenté par M. Moreau

#### **ARTICLE 6**

À l'alinéa 2, après le mot :

« sollicite »,

insérer les mots :

« le bénéfice d'un crédit d'impôt ou ».

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à élargir le respect des valeurs contenues dans contrat républicain tel qu'énoncé dans l'article, à toute association qui sollicite, non seulement l'octroi d'une subvention, mais aussi à celles souhaitant avoir recours au mécanisme du crédit d'impôt.